

Projet Centre-ville

Réunion avec les associations le 16 décembre 2024

Présents :

- Monsieur le Maire (en partie),
- Madame A. Vicq-Appas, Maire adjointe à l'urbanisme,
- Madame Ch. Heudron, Directrice de l'Urbanisme
- AEB, AVNR, DRWC, SIDSV, SLV

1. CALENDRIER :

Décision sur le plan d'aménagement : fin décembre 2024

Vue 3D disponible en janvier

Permis d'aménager global déposé en janvier. Délai d'instruction 4 mois.

Publication de ce permis dès le début de l'instruction demandée. Sans réponse.

Début des travaux (calendrier initial) :

En janvier, démolition du transformateur

En juin, Rue Thiers et Partie Sud de la Place de l'Eglise.

- A noter, un petit mur de soutènement est prévu sur le Place de l'Eglise en partie Sud, car elle sera légèrement réhaussée. Ceci sera une gêne pour l'accès des clients aux magasins de cette partie de la place, dont le Monoprix.

2. PLAN MASSE ET STATIONNEMENT :

La Notice d'intention est la « colonne vertébrale » du projet. Mais elle peut évoluer, mais il n'est pas prévu d'en éditer une mise à jour (à cause du coût).

La Mairie considère que l'étude de stationnement de juin/juillet 2023 est toujours valable.

a) Stationnement Place de l'Eglise :

Monsieur le Maire justifie son engagement de réduction de 35 emplacements de parkings sur la Place de l'Eglise par le calcul suivant :

Places existantes : 135 et non pas 150, car 15 places sont inutilisables ou nécessaires pour protéger les arbres. Assertion non documentée.

Places maintenues : environ 100 (le chiffre de 98 a été mentionné). Ce chiffre paraît difficile à atteindre, d'autant qu'il faudra déduire les emplacements vélos.

Mais Monsieur le Maire recherche des places supplémentaires dans les rues adjacentes, où on peut rétrécir un trottoir sur deux et mettre du stationnement en épi, avec éventuellement un sens unique.

- **Le fait que Monsieur le Maire cherche des places supplémentaires, avec des conséquences importantes (coût, modification des lieux et des sens de circulation) montre bien qu'il y a un problème non anticipé.**

b) Stationnement Rue Maréchal Foch et Place de la Gare du Centre :

Les esquisses publiées à partir de la note d'intention restent d'actualité.

- **Aucune réponse aux questions sur la forte suppression de places, autre que : cela sera fait dans plusieurs années.**
- **Un plan précis de l'existant et du projet futur a été (re)demandé. Sans succès.**

c) Place du Marché :

- Dessous : Monsieur le Maire s'oriente vers la solution Padel, en raison des nuisances de la solution Bowling et parce que le sondage a donné 63,81 % des voix sur 2 367 votants en faveur du Padel.
- Dessus : Côté Nord on s'oriente vers une pergola couverte et fermée transversale, permettant d'englober les émergences liées aux futures installations en sous-sol (Issues de secours). Côté Sud, il y aurait une pergola non couverte et non fermée sur la partie à l'Ouest de la Fosse aux Ours.
- Le marché aura son lieu principal d'implantation rue Thiers pour se rapprocher du Monoprix.
- Pas de réponse à la question du maintien du stationnement autour de la Place du Marché. Ni à la question des accès PMR dans le sous-sol.
- Parking souterrain : des travaux de sécurité sont prévus aux frais de la ville (18 K€ a été cité), avant délégation de service public.
- Une étude de structure de la Place du Marché va être réalisée pour s'assurer de sa résistance.
- Les marches qui permettent de descendre de la partie haute seraient remplacées par un muret avec le passage piétons localisé au centre. Impact sur le flux piétons ?
 - **La question de l'incidence des nouvelles activités du dessous sur le stationnement n'a pas donné lieu à des réponses précises.**

3. REVETEMENT DE SOL.

Un revêtement similaire à celui de Princesse est prévu.

4. MOBILIER URBAIN.

- Place de l'Eglise : on garde le style ancien.
- Place du Marché : approche plus contemporaine.

5. SOUTERRAIN DE LA GARE :

La pente de l'escalier va être diminuée et le « rail » vélo amélioré.

6. ECLAIRAGE PUBLIC :

Lampadaires actuels en suspension placés au milieu des rues et des contre allées de la Place de l'Eglise.